



22 août 2025

Numéro 4
Allonville

FOCUS

Flash-info de la commune

Aménagement de la Prairie des Auges

Constat

La Prairie des Auges est un ancien chemin. C'est une voie sans issue qui débouche sur un chemin communal propice aux promenades à pied, à vélo ou à cheval. Ce chemin communal est également utilisé par les agriculteurs pour desservir leurs champs en bordure de la D919. Les engins agricoles ne peuvent regagner les champs par la route Départementale qui est bordée d'un talus.

La Prairie des Auges n'a, jusqu'ici, jamais bénéficié d'un aménagement de desserte optimale comme en témoignent les photos à l'arrière de ce document.

Composé d'habitations anciennes, le tissu urbain s'est peu à peu densifié avec des constructions plus récentes. La configuration de la voirie reprend les typologies des rues de « vieux villages » : pas d'espace pour le stationnement, ni pour la création d'un trottoir, les croisements y sont rendus difficiles par l'étroitesse de la chaussée.

Cet agencement laisse peu de possibilité pour y réaliser des installations de gestion verte des eaux pluviales, ni même des places de stationnement au regard du peu d'espaces publics aménageables.

La Prairie des Auges ne disposait d'aucun système de traitement des eaux pluviales ce qui provoquait des inondations de sous-sol de la propriété se trouvant au bout de l'impasse.

Le service de relèvement des déchets ne pouvait pas travailler dans de bonnes conditions car il n'existait pas de raquette de retournement.

Enfin, les véhicules de soin rencontraient des difficultés pour accéder à une propriété, l'état de santé de l'occupant demandant une prise en charge spécifique.

Les aménagements en cours

Ainsi, le projet intègre pleinement la gestion des eaux de ruissellement, avec la création de puits d'infiltration équipés de filtres Adopta qui retiennent les huiles de moteurs et les particules polluantes pour éviter les rejets en terre. Des caniveaux ont été créés afin d'accompagner le fil d'eau. Les entrées des propriétés privées sont traitées en pavés béton poreux drainants. Sur la partie qui débouche sur le chemin du tour de ville, la chaussée a été traitée en chaussée réservoir faisant office de bassin de stockage des eaux pluviales. Au regard de l'étroitesse de la chaussée, la voirie va être passée en zone de rencontre (circulation des piétons et vélos prioritaire, véhicules automobiles limités à 20km/h). L'intégralité du revêtement de la chaussée a été fait à neuf et une place pour personne à mobilité réduite a été installée UNIQUEMENT pour les riverains concernés et les véhicules de soin.

Pour la gestion des déchets, une plate-forme de dépôt des containers a été réalisée dans la rue des Auges, ce qui évite aux camions poubelles de s'engager dans cette voie sans issue. Très prochainement, l'aspect paysager de cette voie va être travaillé, tout comme l'aspect paysager de la rue des Auges qui n'est pas encore terminé.

Avant



Après



Coût des travaux

VRD

99 314.15 € HT

119 176.98 € TTC

Espaces verts

11 277.83 € HT

13 533.40 € TTC

Financement

Etat (DETR) = 15 299.00 €

(au titre de la gestion des eaux pluviales)

Département = 17 000.00 €

(au titre du fonds d'appui aux communes)

Etat (FCTVA) = 18 490.98 €

(Fonds de compensation de la TVA)

Fonds propres = 81 920.40 €

